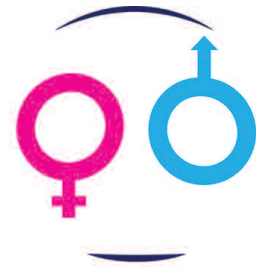


Tomboy : un film militant qui n'a pas sa place à l'école !



OBSERVATOIRE DE LA
THÉORIE DU GENRE

Ouvrir les yeux sur la théorie du genre

34 rue Emile Landrin
92100 Boulogne-Billancourt
Tél. : 01 78 16 40 30
www.theoriedugene.fr

Tomboy est un film réalisé par Céline Sciamma et produit par Arte France Cinéma en 2011. Le film, réalisé avec le soutien de la région Ile-de-France a par ailleurs remporté lors de la Berlinale 2011 le Prix du jury aux Teddy Awards, prix récompensant les films traitant de sujets LGBT (Lesbienne, Gay, Bisexuel, Transsexuel) pendant le festival.

Il est proposé dans le cadre du programme « Ecole et cinéma » à des enfants de CE2, CM1, CM2 durant le temps scolaire.

L'histoire du film

Tomboy, c'est l'histoire d'une petite fille, Laure, qui emménage dans un nouveau quartier et décide de se faire passer pour un petit garçon (Michaël) auprès de ses nouveaux camarades de jeux. Au rythme des difficultés que le mensonge de Laure (se faire passer pour Michaël) engendre (faux pénis en pâte à modeler pour pouvoir se baigner sans évoquer les soupçons de ses amis, premiers baisers - homosexuels - avec sa copine Lisa), les spectateurs sont invités, de l'aveu même de la réalisatrice Céline Sciamma, à « l'identification et l'empathie ».

En effet, tout est fait dans le film pour conduire à l'émotion : les images, avec de nombreux plans de forêts et d'étendues d'eau, incitent à ce que le spectateur plonge dans un univers rappelant celui des contes de fée et dans lequel Laure/Michaël serait à la fois Princesse et Prince. **Un héros d'un genre neutre** qui a le même âge que les enfants bénéficiant du dispositif Ecole et Cinéma. La mère de Laure qui

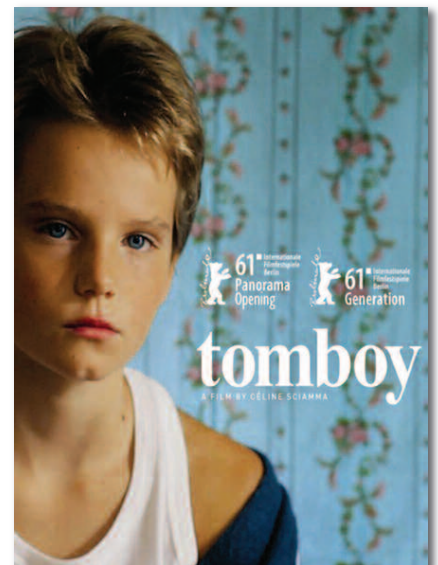
l'oblige à mettre fin à la supercherie fait office de « méchant », tandis que le

père, qui la traite comme un petit garçon, est perçu comme aide et complice de l'enfant.

Les enfants scolarisés sont donc invités à réfléchir sur le message principal du film : le regard que nous portons sur ce(tte) enfant détermine ce que nous voulons qu'il (elle) soit comme l'indique le dossier du film . **On ne serait donc fille ou garçon que par le regard que les autres portent sur nous.**

Un débat orienté et une lecture militante du film

Dans le cadre du programme Ecole et Cinéma, mis en œuvre par le Centre national du cinéma et de l'image (CNC) animée et le ministère de l'Education nationale, certains élèves du cycle 3 (CE2, CM1, CM2) devront donc visionner *Tomboy*.



Ecole et Cinéma est un dispositif qui doit permettre aux élèves de voir 3 films dans la liste agréée par le ministère de l'Éducation nationale **et ensuite d'en débattre**. Les enfants reçoivent une fiche « mémoire » et un document d'analyse d'image fourni par le CNC, **instance qui détermine les pistes d'analyse du film**.

Or, dans son dossier de présentation de *Tomboy*, **le CNC fait preuve de prosélytisme** et n'hésite pas à se féliciter que le personnage du film, Laure, « est ici justement autant Michaël que sa réalité féminine. Cet arrêt sur image en devient poétique : garçon ou fille, l'affiche ne tranche pas ».

Suite à la projection du film, l'enseignant est chargé de conduire un débat grâce à un « Cahier de notes sur... ». Pour avoir « les bons arguments », il reçoit un « temps de formation pour l'accompagnement à la lecture du film ».

Un film porté par le lobby LGBT non adapté à un très jeune public

La récompense qu'a reçu ce film comme film LGBT et sa sélection dans le dispositif Ecole et Cinéma, ont dû ravir la réalisatrice qui confie à TV5 monde : « *Je voulais pouvoir faire un film qui m'importe à un endroit où ça allait fonctionner, où je n'allais pas m'adresser à des gens déjà convaincus, parce qu'il y a une promesse de cinéma derrière. J'ai le souci de ces équilibres : il faut toucher un maximum de gens avec des messages subversifs et politiques* ».

Cécile Sciamma ajoute même être « en faveur de ces enseignements [de la théorie du genre]. Je trouve même ça fou qu'il y ait une polémique ! Il y avait urgence à légiférer sur le sujet. Et c'est important que ça soit à l'école que ça se passe : le plus tôt est le mieux ».

En tant que parents : que faire ?

- 1 Prendre contact avec les enseignants** : vous devez faire part de vos inquiétudes auprès de l'équipe pédagogique encadrant vos enfants. Vous pourrez ainsi vous rendre compte des explications données par l'enseignant à votre enfant et serez en mesure, ensuite, d'en rediscuter avec lui. Cela permet, par ailleurs, de rendre visible la préoccupation des parents d'élèves.
- 2 Discutez-en avec votre enfant** : prenez le temps de voir ce que votre enfant a retiré du film. Au besoin, expliquez-lui qu'il s'agit d'une fiction et que vous êtes prêts à répondre à toutes les questions qu'il se poserait.
- 3 Apprendre à expliquer en des termes simples la nécessaire altérité hommes-femmes** : l'Observatoire de la théorie du Genre (www.theoriedugenre.fr) vous fournit au quotidien des articles qui mettent au clair les avancées de la théorie du genre en France et les dangers que représente une telle idéologie pour vos enfants.
- 4 Alerter les représentants des parents d'élèves** : Si le problème persiste et que vous constatez d'autres cas où l'école tente d'inculquer la théorie du genre à vos enfants, parlez-en aux représentants des parents d'élèves qui seront en mesure d'interpeler l'école, voire au besoin l'Académie sur ces sujets. N'hésitez pas non plus à prendre contact avec notre observatoire. (contact@theoriedugenre.fr).

RESTEZ INFORMÉ DES ACTIONS DE L'OBSERVATOIRE DE LA THÉORIE DU GENRE

en nous retournant ce coupon à : UNI 34 rue Emile Landrin, 92100 Boulogne Billancourt

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone :

Email :

Si vous souhaitez nous aider à diffuser ce message, vous pouvez également soutenir l'action de l'Observatoire de la théorie du genre en faisant un don à l'UNI, de : 10 € 30 € 50 € 100 € Autre :

Merci de libeller votre chèque à l'ordre de l'UNI. Un reçu fiscal vous sera adressé à réception de votre don et vous permettra d'obtenir une réduction d'impôt de 66 % du montant de votre soutien.



www.theoriedugenre.fr - www.uni.asso.fr

Les réponses apportées à ce document feront l'objet d'un traitement informatique. Conformément à la Loi Informatique et Liberté du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations de votre part. L'UNI peut être amenée à communiquer vos coordonnées à des organismes agréés par elle; vous pouvez vous y opposer en cochant cette case :

